DE COMMUNES





				•	
•2	M	nr	M	Ш	P.
-	•		-	,	-

L'accueil collectif les crèches du territoire	p. 3
L'accueil individuel les assistant(e)s maternel(le)s	p. 6
RPE Relais Petite Enfance Terres Touloises	p. 8
Adresses utiles	p. 12

pensez-y!

En fonction de vos revenus, vous pouvez bénéficier d'aides financières prenant en charge une partie des frais de garde de votre enfant jusqu'à ses 6 ans. Renseignez-vous auprès de

votre CAF.



GUIDE PRATIQUE DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE Édition 2020 - mise à jour 09/03/2023

# L'accueil collectif

Il s'agit d'un mode d'accueil pour les enfants âgés de 10 semaines et jusqu'à la fin du mois précédent la date anniversaire des 6 ans.

### Accueil régulier ou occasionnel

- → Du lundi au vendredi
- -> Les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires

### Structures multi-accueil intercommunales

#### MANONVILLE

### La Clé des Champs

Capacité d'accueil : 25 enfants 57 rue Saint Laurent 03 83 49 01 33 lacledeschamps@terrestouloises.com

Horaires d'ouverture : 7h15 - 18h45

BOIS-DE-HAYE (VELAINE-EN HAYE) Crèchendo

Capacité d'accueil : 28 enfants 1 rue des Sept Lieues 03 83 23 05 14

crechendo@terrestouloises.com Horaires d'ouverture : 7h30 - 18h30

### Structures communales - Joul

Maison de la petite enfance - La Louvière et Maison de l'enfance - Roger Rolin

Capacité d'accueil : 55 enfants par structure

Accueil des enfants de moins de 4 ans, non-scolarisés

Horaires d'ouverture : 7h à 18h45

Contact : CCAS

13 rue de Rigny à Toul

03 83 63 76 27 - ccas@mairie-toul.fr

### à savoir!

À partir de 4 ans, certaines communes proposent un accueil spécifique les mercredis et/ou durant les périodes de vacances scolaires (centres de loisirs). Renseignez-vous auprès de votre mairie.

### La journée d'un enfant

Les journées sont rythmées par des temps d'éveil, d'activités et de jeux en intérieur ou en extérieur.

Pour les plus petits, le personnel reste attentif au rythme de chacun : la réponse aux besoins de l'enfant (repas et siestes) est la plus individualisée possible.

Les plus grands, quant à eux, prennent leurs repas en commun et les temps de repos sont partagés. Tout cela favorise l'éveil et l'autonomie dans un cadre de vie sécurisant et adapté.



### Les équipes

Les directrices des structures intercommunales sont infirmières puéricultrices. Elles sont accompagnées d'une équipe pluridisciplinaire diplômée de la petite enfance. Ces professionnels garantissent un environnement adapté à la sécurité physique des enfants et les accompagnent vers l'éveil et l'autonomie.

### à savoir!

Chaque établissement dispose d'un projet éducatif, d'un projet pédagogique ainsi que d'un règlement de fonctionnement validé par les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et de la Caisse d'Allocations Familiales du département.

### Le coût

- → Pour chaque enfant accueilli, un taux horaire est calculé en fonction des ressources du foyer (année de référence : N 2) et du nombre d'enfant(s) à charge.
- → La tarification est établie en application des circulaires de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) qui définit des barèmes réévalués chaque année.
- → Le paiement s'effectue auprès du centre des finances publiques de Toul, suite à la remise ou à l'envoi de la facture aux familles (CESU titres papiers acceptés).

## Comment sont attribuées les places en structures d'accueil collectif?

Pour les structures intercommunales, l'attribution des places se fait en fonction de critères définis par la commission d'attribution :

→ le lieu de résidence : priorité est donnée aux enfants de la communauté de communes Terres Touloises et, uniquement pour La Clé des Champs, de la communauté de communes Mad & Moselle.

De manière complémentaire, si des places restent disponibles, des familles résidant hors territoire peuvent être accueillies selon les critères définis dans le règlement de base :

- → la situation familiale : priorité est donnée aux familles bénéficiant de minimas sociaux, aux familles en recherche d'emploi ou en retour à l'emploi, à des situations sociales particulières ou à une demande de travailleurs sociaux :
- → l'activité professionnelle des deux parents ;
- → le rassemblement de la fratrie ;
- → la date de réception de la demande ;
- → la compatibilité du planning horaire demandé avec les disponibilités de la structure.

### à savoir!

- La structure se réserve le droit de modifier ce classement afin de respecter l'homogénéité des groupes d'âge et des sections.

  La répartition des groupes d'âge doit être équitable pour répondre aux normes d'encadrement tout au long de la journée et dans le cadre de l'aménagement des locaux (nombre de lits, espaces dédiés aux activités et aux repas).
- L'accueil pourra être proposé dans l'une ou l'autre des structures, en fonction du choix prioritaire exprimé par les parents, des places disponibles et des critères d'admission



# L'accueil individuel

En Terres Touloises, des assistant(e)s maternel(le)s accueillent les enfants à leur domicile. En faisant le choix de ce mode de garde, les parents deviennent employeurs.

### Assistant (e) maternel (le) : un métier encadré

En tant que professionnel(le) de la petite enfance, l'assistant(e) maternel(le) doit obligatoirement s'être vu(e) délivré un agrément par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et avoir suivi une formation de 120 heures (80h avant l'accueil d'un premier enfant et 40h au cours des 3 premières années d'accueil). Son activité est encadrée par les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Ce(tte) professionnel(le) de la petite enfance accueille à son domicile ou dans une maison d'assistant(e)s maternel(le)s jusqu'à 4 enfants mineurs, généralement âgés de moins de 6 ans

### Répondre aux besoins individuels de l'enfant

En proposant un environnement et des activités adaptés aux besoins et au rythme de chaque enfant, l'assistant(e) maternel(le) contribue à son bien-être. Il/elle accompagne ainsi son développement psychomoteur, intellectuel et affectif.

### Pour connaître la liste des assistant(e)s maternel(le)s :

- → contacter le RPE Terres Touloises (voir ci-après en page 8)

### Le coût

L'employeur et l'assistant(e) maternel(le) se mettent d'accord sur le salaire horaire brut de base. Chaque assistant(e) maternel(le) est libre de fixer son propre taux, dans le respect d'une base minimum liée au montant horaire du SMIC. Dans le cas d'un accueil régulier, le salaire de base est mensualisé. Diverses indemnités viennent s'ajouter : indemnités de repas, d'entretien, de congés payés, de déplacement le cas échéant. L'ensemble de ces éléments doit figurer au contrat signé par les deux parties.



# Le Relais Petite Enfance Jerres Jouloises RPE

Le Relais Petite Enfance s'adresse aux 41 communes du territoire. Il s'agit d'un lieu d'information, d'éveil et de mise en relation de l'offre et de la demande de garde.

Assistant(e)s maternel(le)s, parents et enfants y trouvent un lieu d'accueil, d'information et de conseils. Des activités ludiques et d'éveil ainsi que des réunions thématiques y sont régulièrement proposées.



#### **RPE Terres Touloises**

Maison de la petite enfance 149 allée de la Louvière à Toul 09 74 19 55 99 / 06 30 92 09 61 rpe@terrestouloises.com

### Pour les assistant(e)s maternel(le)s

→ Ce lieu s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s, employé(e)s de famille et candidat(e)s à l'agrément, en mettant à leur disposition des renseignements sur la profession, des informations sur leur statut, leurs droits et obligations, mais aussi des temps d'animations, de réunions et de formations.

### Pour les parents

→ II propose un accompagnement dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le), ainsi que dans leur statut d'employeur.

### Pour les enlants

→ Le RPE est un lieu d'éveil, de jeux et d'activités adaptés à l'âge des enfants et à leur développement.

### Le Relais Petite Enfance propose

### des matinées d'éveil, gratuites et accessibles à tous :

mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 sur divers sites Planning en ligne sur www.terrestouloises.com ("Terres Touloises au quotidien")

# des permanences téléphoniques et d'accueil, gratuites et en toute confidentialité (sur rendez-vous)

- → lundi de 8h30 à 12h
- → mardi de 13h30 à 17h30
- → mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30
- → ieudi de 13h30 à 17h30
- → vendredi de 13h30 à 17h30



# le parcours parents

en attendant bébé..

### 1. Préinscription de l'enfant à naître

(à partir du 3º mois de grossesse)

### Structures multi-accueil intercommunales

- → En ligne sur www.terrestouloises.com (rubrique "Terres Touloises au quotidien")
- Par mail ou par téléphone :
  - retrait et dépôt des documents auprès des crèches "Crèchendo" ou "La Clé des Champs" (coordonnées en page 12). Les documents sont également disponibles auprès des mairies du territoire.

### Structures communales - Toul

→ Sur rendez-vous avec le CCAS de Toul (03 83 63 76 27) Fiche de pré-inscription téléchargeable sur www.toul.fr (rubrique "Famille-solidarité/Petite enfance")

> Pour les familles qui le souhaitent, en parallèle

### Recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)

- → consulter la liste disponible sur les sites www.monenfant.fr ou www.meurthe-et-moselle.fr
- → contacter le RPE pour s'informer sur les différents modes d'accueil possibles et/ou connaître les démarches à effectuer en tant que parent-employeur



# Contacts utiles

### Terres Inulaises

#### -> Coordination Petite Enfance

Mme Anne NICOLAS 07 87 15 44 97 petiteenfance@terrestouloises.com www.terrestouloises.com

#### ---> RPE

Relais Petite Enfance
Terres Touloises
09 74 19 55 99
06 30 92 09 61
rpe@terrestouloises.com

### --> CRÈCHENDO

Multi-accueil
1 rue des Sept Lieues
Velaine-en-Haye
54840 BOIS-DE-HAYE
03 83 23 05 14
crechendo@terrestouloises.com

### → LA CLÉ DES CHAMPS

Multi-accueil 57 rue Saint Laurent 54385 MANONVILLE 03 83 49 01 33 lacledeschamps@terrestouloises.com

### Ville de Toul

### --> CCAS TOUL

13 rue de Rigny 03 83 63 76 27 ccas@mairie-toul.fr

### → Maison de l'enfance ROGER ROLIN

632 rue des Traits la ville 03 83 43 20 16 roger.rolin@mairie-toul.fr

### → Maison de la petite enfance LA LOUVIÈRE

149 allée de la Louvière 03 83 43 88 40 la louviere@mairie-toul fr

### Sur le territoire

→ Centre médico-psychologique enfants-adolescents

6 rue des Lombards à Toul 03 83 91 64 30

#### --> ASSMATS à LA PAGE

Mme Isabelle ANTOINE 50 rue du 8<sup>è</sup> BCP 54200 DOMMARTIN-LÈS-TOUL 06 23 88 40 66 assmatsalapage54@gmail.com

#### ---> CAF 54

21 rue Saint Lambert 54000 NANCY 0810 255 410

### Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Toul - centre rue Balland à Toul 03 83 43 03 54 Toul - Croix de Metz Espace André Malraux Place Henri Miller à Toul 03 83 65 39 00

### Numéros d'urgence

- ---> SAMU 15
- POMPIFRS 18
- → ENFANCE MALTRAITÉE 119

Communauté de communes Terres Touloises rue du Mémorial du Génie — 54200 Ecrouves 03 83 43 23 76 — contact@terrestouloises.com www.terrestouloises.com